



Info Fusion

Gazette d'information sur la fusion de Bourg-en-Lavaux

Les préparatifs du mariage vont bon train

La date du mariage est fixée: le 1^{er} juillet 2011. C'est ce jour-là que la fusion adoptée le 17 mai 2009 par les citoyennes et les citoyens de Cully, Epesses, Grandvaux, Riex et Villette deviendra effective. Les municipalités se sont mises au travail dès la fin du mois d'août dernier pour préparer l'installation du nouveau ménage de Bourg-en-Lavaux. En collaboration avec les services de l'Etat et Monsieur Fusion du canton, Laurent Curchod.

Info Fusion, qui a pris les couleurs de Bourg-en-Lavaux, vous informera régulièrement de l'avancement des travaux.

23 commissions thématiques

Toute une série de mesures doivent être prises, de nouveaux processus mis en place dans de nombreux domaines, pour que la fusion soit effective dans un peu plus d'une année.

23 commissions thématiques ont été constituées pour proposer des solutions élaborées en commun. C'est pourquoi chacune de ces commissions réunit le responsable du dicastère concerné dans les cinq communes et les collaborateurs directement impliqués.

Les 23 thématiques couvrent l'ensemble des activités communales, des ressources humaines à l'informatique, de la gestion des infrastructures et du cadre de nos villages à la vie quotidienne des habitants. Elles sont classées ici par ordre alphabétique:

Les 23 commissions thématiques

- Administration générale et personnel
- Accueil de jour des enfants
- Assurances sociales
- Bâtiments communaux
- Déchets - épuration
- Eaux
- Eclairage public
- Ecoles
- Espaces verts - cimetières
- Finances
- Forêts
- Information
- Manifestations
- Protection civile
- Police
- Routes
- Service du feu
- Service industriels (SIEL/SI)
- Sociétés locales et culture
- Tourisme
- Urbanisme et police des constructions
- Vignes
- Voirie

Un comité de pilotage

Un comité de pilotage assure l'organisation et la cohérence des travaux. Présidé par Claude Friderici, nommé chef de projet pour la mise en œuvre de la fusion, il se réunit environ une fois par mois. Il se compose de dix membres, à raison de deux représentants par commune, le syndic et un municipal.

- | | |
|---------------|--|
| • Cully | Jean-François Potterat, Syndic, et Max Graf |
| • Epesses | Nicole Gross, Syndic, et Louis-Philippe Porchet |
| • Grandvaux | Alain Parisod, Syndic, et Claude Friderici |
| • Rieux | Pierangelo von Kaenel, Syndic, et Jean-Paul Demierre |
| • Villette | Jean-Pierre Haenni, Syndic, et Bernard Gorjat |
| • Secrétariat | Eliane Fedrigo |

Les commissions thématiques transmettent leurs propositions au comité de pilotage qui les préavise à l'attention du collège des municipalités.

Le collège des municipalités

Sous réserve des compétences des conseils communaux, les décisions sont prises par le collège des municipalités.

Pour être adoptée, une décision doit recueillir la double majorité des communes et des municipaux. Elle doit donc être acceptée par au moins 3 des 5 communes et au moins 13 des 25 municipaux. Cette double majorité garantit que les décisions reposent sur un consensus suffisamment large.

Si une proposition ne recueille pas cette double majorité, elle est renvoyée au comité de pilotage avec des suggestions d'amendements.

Le collège des municipalités est aussi un lieu d'échanges et de communication sur les projets communaux de la vie courante qui suivent et suivront leur cours jusqu'à l'entrée en vigueur de la fusion. Les projets importants figurent d'ailleurs au plan d'investissements mis à jour dans les cinq communes avant la votation du 17 mai 2009.

Un effort d'information à poursuivre

Aujourd'hui, chacun a reçu sa mission et s'est mis au travail. Les résultats de ces travaux vous seront présentés dans les prochains numéros d'Info Fusion. Mais nous ne voulions plus attendre pour vous dire ce que nous avons entrepris et comment nous nous sommes organisés.

Le surcroît de travail qui en résulte est largement compensé par l'enthousiasme et le plaisir de participer à la première fusion de cette importance dans le canton depuis longtemps.

Nous souhaitons en tout cas vous informer le plus complètement possible, comme cela a été fait dans la perspective de la votation.

A bientôt.